



CC Opale Sud (Siren : 246200117)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Berck
Arrondissement	Montreuil
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bruno COUSEIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	442 rue de l'Impératrice
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62600 BERCK SUR MER
Téléphone	03 21 89 55 70
Fax	03 21 89 55 71
Courriel	contact@opale-sud.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevance camping

Population

Population totale regroupée	25 647
-----------------------------	--------

Densité moyenne 277,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Airon-Notre-Dame (216200154)	216
62	Airon-Saint-Vaast (216200162)	202
62	Berck (216201087)	15 179
62	Colline-Beaumont (216202317)	138
62	Conchil-le-Temple (216202333)	1 145
62	Groffliers (216203901)	1 508
62	Rang-du-Fliers (216206888)	4 302
62	Tigny-Noyelle (216208157)	170
62	Verton (216208496)	2 353
62	Waben (216208660)	434

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>actions d'entretien du lit et des berges de l'Authie. Etude en matière de gestion des eaux pluviales dans le respect des dispositions du SAGE.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>gestion du service public d'assainissement collectif : collecte, transport, épuration.</i>
- Assainissement non collectif <i>Mise en place et gestion du service public d'assainissement non collectif : - contrôle - entretien, à la demande des propriétaires, des installations d'assainissement non collectif</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>création, extension, aménagement, entretien et exploitation de déchetteries ou de tout autre structure de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Qualité de l'air <i>participation à des actions générales portant sur l'amélioration de la qualité de l'air</i>
- Autres actions environnementales <i>Mise en oeuvre de plans intercommunaux de l'environnement dans le cadre des politiques contractuelles de l'Etat. Défense contre la mer : réalisation et entretien des ouvrages nécessaires pour défendre la baie d'Authie et le littoral contre l'invasion de la mer et pour l'aménagement du bassin de l'Authie à compter du 1er janvier 2009.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>participation à l'élaboration d'une politique sociale dans le domaine de la prévention de la délinquance, de la formation, de l'emploi et de l'insertion des jeunes. Financement de la Mission Locale pour l'emploi des jeunes. Etude, création, extension, aménagement, entretien, exploitation et gestion d'équipements ou de services sociaux ou sociaux éducatifs. Aide au</i>

maintien des services nécessaires à la population en milieu rural.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

s'ajoutant à la zone districale existante, création, aménagement, entretien, gestion et promotion de nouvelles zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques, ainsi que les extensions de zones d'activités existantes sur le territoire de la communauté de communes.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

mise en place d'aides tendant à favoriser l'implantation ou le développement d'entreprises. Etude et promotion de l'activité économique. Réhabilitation de friches ou sites sensibles (la fiche industrielle du Rang du Fliers et l'ancienne sucrerie et les bâtiments annexes à proximité immédiate du réseau ferroviaire de la gare de Rang du Fliers). Construction, acquisition et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location ou à la vente.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

s'ajoutant à la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire et à la reconnaissance d'intérêt communautaire du Musée de France de Berck sur Mer et son service d'animation culturelle:

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs. S'ajoutant à la structure d'accueil districale des foraines d'authie de Conchil-le-Temple, construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

- Etablissements scolaires

Pour l'enseignement, est reconnu d'intérêt communautaire l'accompagnement de l'essor démographique sur le territoire communautaire.

- Activités sportives

Aide au développement du sport par le subventionnement de certaines associations sportives dont le siège est situé sur le territoire de la CC Opale Sud. L'association doit obligatoirement répondre aux critères suivants : Critères obligatoires : - être la seule association agissant dans le discipline fédérale sur le territoire communautaire, - poursuivre une politique d'initiation et de formation en direction des jeunes , être agréée "jeunesse et sport", Critères facultatifs (répondre à 3 au moins parmi les 6 critères suivants): 1 - avoir un nombre d'adhérents égal ou supérieur à 150, 2 - utiliser pour son activité des équipements sportifs situés sur plusieurs communes de la CCOS, 3 - le domicile de la majorité des adhérents doit être situé sur plusieurs communes de la CCOS, 4 - engager au moins une équipe ou un sportif au niveau national ou au niveau immédiatement inférieur, 5 - proposer des produits touristiques, 6 - organiser régulièrement des manifestations de rayonnement national ou international.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Mise en place de procédure d'urbanisme opérationnel (ZAC, lotissement, etc) dans les domaines de compétences exercées par la communauté de communes. Création et réalisation de ZAC et lotissements d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la ZAC du parc d'activités et d'habitat du champ GRETZ.

- Constitution de réserves foncières

- Organisation des transports urbains

Réalisation d'études pour la mise en place de transports publics urbains de personnes sur le territoire de la communauté. Organisation de transports publics urbains de personnes après la constatation d'un périmètre de transport urbain sur le territoire de la communauté.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Mise en place de procédure d'urbanisme opérationnel [ZAC ou lotissement, etc....] dans les domaines de compétences de la communauté.

- Etudes et programmation

Réalisation de toute étude se rapportant à l'aménagement et au développement durable du territoire, notamment dans le cadre du contrat de plan Etat-Région et dans le cadre de la charte du A16.

Développement touristique

- Tourisme

S'ajoutant aux sites existants [Madelon de l'Authie, structure d'accueil des gravières de Conchil-le-Temple, descente à la mer de l'épi 16-17], création, extension, aménagement, entretien, exploitation et promotion de sites et équipements touristiques et de sentiers de randonnées. (Tour de groffliers 12km pédestre 10km équestre 10km vtc-boucle de l'allée des roses 1,5km pédestre, l'allée des roses 300m pédestre, boucle de la tête de vallée 9,5km pédestre 8,5km équestre, boucle de la basse vallée 9km pédestre, promenade de Noyelle 3,5km, sentier de la baie d'authie 10,5 km pédestre, sentier rando nature de rang du fliers 7,5km pédestre, les cent détours 12km pédestre, boucle Autour des foraines de l'Authie 10km pédestre, boucle Autour des foraines de l'Authie 14 Km cyclotouristiques) Organisation d'évènements touristiques, culturels ou sociaux [Fête de la Madelon, concours hippique,...] organisation d'évènements touristiques sportifs, culturels ou sociaux d'intérêt communautaire tel que l'évènement original à créer : concept évènementiel nouveau et original de renommée régional, euro-régional et plus pour accueillir plus de 20000 visiteurs. Mise en oeuvre d'une politique touristique d'intérêt communautaire pouvant concerner notamment le développement touristique, l'accueil, la promotion, la coordination des acteurs locaux et l'animation touristique .

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
Actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées: sont reconnues d'intérêt communautaire toutes les études, opérations et actions en vue de la résorption de l'habitat indigne en caravane à l'année sur l'ensemble du territoire communautaire et le relogement des personnes concernées. Cette action est liée également aux opérations d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Participation à l'élaboration, l'approbation d'une charte de Pays et représentation de la communauté au sein d'organismes chargés de son élaboration. Mise en oeuvre des actions figurant dans la Charte de Pays.

- Acquisition en commun de matériel

pour l'entretien ponctuel de l'éclairage public et les illuminations

- NTIC (Internet, câble...)

Site internet de la communauté. Maintien à niveau et développement des systèmes et des applications informatiques utiles aux communes. TIC: Etudes, réalisation et exploitation des infrastructures publiques de communication haut débit.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

création, extension, aménagement et gestion administrative et sociale d'aires d'accueil des gens du voyage, y compris les aires existantes, dans le cadre d'un schéma départemental.

- Autres

Aménagement et entretien des entrées d'agglomérations participant à l'identité locale dans le cadre du 1%A16.
Coordination et mise en réseau de l'action culturelle, sportive ou de loisirs des communes membres à leur demande. Etude et mise en place d'un système d'information géographique concernant le territoire communautaire. Aide au développement et au maintien des transports collectifs routiers et ferroviaires. Négociation et mise en oeuvre des programmes contractuels et partenariaux dans les domaines de compétences de la communauté. Compétences générales d'étude sur les aspects identitaires [ravalement, publicité, signalisation et paysagement]. Prise en charge des contributions des communes au SDIS. Aménagement rural.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat mixte de traitement et de tri (256204199)	SM fermé	59 513
62	Syndicat mixte des espaces départementaux naturels 62 (256203365)	SM ouvert	458 124
62	Syndicat Mixte Canche et Affluents (256203886)	SM fermé	199 874
62	Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (256202102)	SM ouvert	780 319
62	Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Pays maritime et rural du montreuillois (200048221)	SM ouvert	77 669

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)